

Fêtes de Noël

Le programme des fêtes de Noël a été une nouvelle fois, bien chargé.

Samedi 19 décembre : l'arbre de Noël
Comme chaque année, l'arbre de Noël a été proposé à tous les enfants de moins de 12 ans par le Comité d'Animation, de 14 h à 17 h au théâtre G. Madec avec la participation de la troupe Ephémère et de l'école de théâtre du Théâtre du Bout du Monde. Bien entendu, l'après-midi s'est terminée par un goûter.

Mercredi 22 décembre : le marché de Noël
Le désormais traditionnel marché de Noël s'est tenu le lundi 22 décembre, de 14 h à 19 h, place du 8 mai 1945 et dans la salle polyvalente. À l'extérieur se trouvaient les producteurs locaux qui proposaient de quoi réaliser un parfait réveillon. À l'intérieur se tenaient des exposants d'art et d'artisanat pour terminer vos emplettes et ultimes cadeaux. Le vin chaud et le chocolat chaud ont permis de réchauffer grands et petits. C'était également l'occasion, pour les ados, de récupérer leur ticket de cinéma offert par la municipalité et pour les enfants de 10 ans, leur pommier à planter dans le cadre de la journée de l'arbre.



Jeudi 23 décembre : Chants et contes de Noël
C'est la chorale Avel Dro qui, cette année, a donné le spectacle gratuit de chants de Noël en l'église St-Onneau devant un public nombreux. Ce sont plus de deux cents personnes qui sont venues écouter Avel Dro. Des chants connus de tous, qui nous rappellent souvent notre enfance et dont certains ont été repris par l'assistance. Chants entre lesquels s'intercalaient des contes de Noël dits par Gérard Mevel. Le vin chaud offert à la sortie a permis de réchauffer les spectateurs avant de rentrer à la maison, la mémoire pleine de souvenirs des Noël d'antan.

Dimanche 16 janvier : vœux de la municipalité
Tous les habitants de la commune sont cordialement invités, à partir de 11h, à la salle polyvalente où le Maire et son équipe vous présenteront leurs vœux pour l'année 2011.



Les illuminations de Noël | Église Saint Onneau.

État civil

Naissances :

- 28 octobre : Mathéo DONNART, 8 lotissement de la Fontaine
- 8 décembre 2010 : Zoé LANCOU 18, rue Jean-Bart

Mariages :

- 23 octobre : Aymeric BOSSER et Carole GIRARD, 18 bis, boulevard Yves-Normant
- 6 novembre : Yann-Kévin LEMESLE et Anna LE DILLAU, Kermaviou

Décès :

- 4 octobre : Germaine PICHON, veuve CHAPALAIN, 2, route de la Plage
- 9 octobre : Yves HUBER, époux de Gabrielle LAPART, 12, Alfred de Musset, Audierne
- 3 novembre : Guy MILLET, époux de Jeannine LE MONSONNEC, 5, rue de Sainte Evette
- 19 novembre : Frédéric LOUARN, 7, rue Surcouf
- 18 novembre : Jean COLIN, époux de Yvonne KERMEL, 7, Hent Pors Feunteun
- 24 novembre : Jean GARÇON, époux de Isabelle DUPIN, Kernod
- 25 novembre : Jean-Yves CLOAREC, époux de Jeannine LUCAS, 15, rue du Calvaire
- 8 décembre : Jeanne-Yvonne ANSQUER, veuve RIOU, Kerneyen
- 18 décembre : Jean Gloaguen, époux d'Anna Le Berre, Trévenouen
- 21 décembre : Jeannine Rinquin, épouse de Jean Kérisit, 11 rue Henri Roé

Conseils municipaux

SÉANCE DU 1^{ER} OCTOBRE

Ecoquartier : la convention avec l'établissement public Foncier de Bretagne (EPFB) à l'effet d'acquiescer les parcelles devant servir à la création d'un écoquartier a été approuvée lors de la séance du Conseil Municipal du 18 octobre.

FC Goyen : le vote de la subvention au FC Goyen, après la discussion de la répartition plus équitable du financement du club entre les communes d'Esquibien et d'Audierne (à ce jour sans réponse d'Audierne) a eu lieu le 18 octobre.

Subventions : Avis favorable du conseil pour des demandes du collège Notre-Dame-de-Roscudon pour le transport d'un élève d'Esquibien à la piscine communautaire et du collège Bois-de-Loquérann pour des voyages scolaires. Les demandes étant incomplètes, le vote est ajourné.

Taxe de séjour : report du vote pour l'instauration au 18 octobre.

Vente du terrain du château d'eau : procédure sans suite devant le refus du Syndicat des eaux du Goyen de l'offre de la commune.

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 2010

CNCS : Approbation des avenants aux marchés de travaux passés pour la construction du CNCS et de l'estacade pour les lots « Terrassement » (Entreprise LE ROUX), « Gros œuvre » (Entreprise BATINOV), « Electricité » (Entreprise SBEI).

Budget : accord sur les opérations de prélèvement et de virement concernant les opérations Voirie 2008, aménagement du front de mer 2009, enfouissement de réseaux route du Sémaphore et éclairage de la chapelle Ste-Evette.

P.L.U. : prescription de la révision du P.L.U sur l'ensemble du territoire communal. Autorisation est donnée au Maire pour choisir l'organisme chargé de son élaboration, signer tout contrat, avenant ou convention

de prestation ou de service nécessaires à sa révision. Habilitation d'une commission municipale d'urbanisme composée du Maire et des conseillers. Sollicitation de l'État pour une compensation couvrant les dépenses entraînées par les études et l'établissement du P.L.U. Inscription du financement au budget. Soumission des études à la concertation des habitants, des associations locales et des autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole par information au travers du bulletin municipal, exposition en mairie des documents d'études (contraintes, étude paysagère, photographie aérienne du territoire communal...), réunions publiques, permanence d'élus et/ou de techniciens.

Ecoquartier : convention avec l'EPFB pour procéder aux acquisitions des parcelles répertoriées dans la convention annexée à la présente délibération.

Subventions : attribution de 1000 € au FC Goyen.

Taxe de séjour : instauration d'une taxe de séjour pour les campings, hôtels et assimilés (cf. page 7).

Finances de la commune : l'analyse financière présentée par Flavie ROBIN, perceptrice, montre, pour les années 2007 à 2009, une diminution constante des charges de fonctionnement, une maîtrise des charges de personnel et des charges externes, un autofinancement en hausse constante, une capacité d'auto-financement en très forte hausse, une politique d'investissement dynamique, un très faible endettement en diminution régulière, des bases d'imposition dynamiques, des taux d'impositions nettement inférieures aux moyennes départementales et régionales.



Magazine imprimé sur papier recyclé avec des encres non toxiques.

N 11
Hiver 2010



Directeur de la publication
DIDIER GUILLON

Comité de rédaction
ESTELLE COROLLEUR,
H. L. NE LE PLOMB,
LAURENT TIPHAINE

Conception graphique
LAURENT TIPHAINE

Photographie
PHILIPPE LOUD AC,
LAURENT TIPHAINE

L'ÉDITO DU MAIRE

DIDIER GUILLON



« 2011 verra la poursuite d'objectifs ambitieux dans un cadre budgétaire maîtrisé »

2010 s'éloigne déjà...

Une année bien remplie pour la mairie.

En juin, bien sûr, le point final à un feuillet qui n'avait que trop duré : l'inauguration du nouveau centre nautique.

Puis, la rénovation du parking de Ste-Evette, qui sera achevée dans quelques jours, l'enfouissement des réseaux dans le secteur de la Croix-Rouge, les travaux de voirie rues Surcouf, Jean Pichavant, Van Parys, du calvaire, route de la Pointe du Raz, à Tromao, Landuguel, Pont-Prenn, Brignéoc'h, Brenelec, sans oublier l'hommage à l'ancien Maire – Jean Perrot –, la formation aux 1^{ers} secours, les nombreuses animations au théâtre initiées par Sons et Spectacle et nos deux troupes locales, le programme fourni du CNCS, des animations de plage, des festivités du comité d'animation, etc.

En 2011, le rythme sera le même

Il y a juste un an, je vous informais des travaux d'agrandissement de la mairie. L'étage est désormais opérationnel et, en 2011, nous espérons pouvoir enfin réhabiliter le rez-de-chaussée. Ce décalage est justifié par notre souci permanent de ne pas mettre à mal nos finances. La dotation de l'État, tant attendue, devrait ainsi nous permettre de réaliser ces aménagements importants dans de bonnes conditions. Nous en reparlerons bientôt.

La piste cyclable de la Croix-Rouge devrait, elle aussi, voir enfin le jour. La troisième tranche du lotissement de la fontaine sera inaugurée en mars. Le programme voirie sera chargé. La liste des travaux sera bientôt connue ; le

temps que la commission y mette la dernière main.

L'écoquartier entrera dans une phase plus concrète avec la procédure d'Approche environnementale de l'urbanisme (AEU) par un cabinet d'études qui nous fera des propositions d'aménagement. Autre procédure qui nous occupera largement : le Plan local d'urbanisme (PLU) avec, à la clé, de nombreuses réunions de concertation où chacun d'entre vous aura sa place.

Les festivités des 900 ans du bourg (voir en page 2 l'interview de Denis Hantz, commissaire aux festivités des 900 ans) s'étaleront sur l'année, avec un point d'orgue au cours de l'été. Nous en parlerons en détail dans le prochain numéro d'Ar Gannaeg.

J'espère que vous avez tous passé de bonnes fêtes, avec une pensée particulière pour tous ceux qui les ont passées seuls.

Comme chaque année, j'aurai le plaisir de vous accueillir à la présentation des vœux de la municipalité le dimanche 16 janvier à 11 H 00, à la salle polyvalente. Nous pourrions passer en revue cette année qui vient de s'achever et surtout parler des nombreux projets qui devraient voir le jour en 2011. Vous êtes tous invités, et je compte sur votre présence. Venez nombreux ! Je vous souhaite à tous une excellente année 2011.

Vous savez que la municipalité est à votre service et que, tout au long de cette année, nous essayerons de vous apporter satisfaction.

BLOAVEZ MAD

900 ans, ça se fête !

En l'an 1111, l'année des quatre bâtons, le Gannaeg, bourg originel d'Esquibien, est évacué à la suite d'un ensablement. Les habitants sont contraints de se replier dans les terres. Une partie choisit de s'installer à Saint-Tugen et une autre investit l'actuel bourg.

Cela fera donc 900 ans cette année que le bourg est né ! À cette occasion, les associations qui le souhaitent organiseront, selon leurs moyens, une ou plusieurs animations en lien avec cet anniversaire tout au long de l'année 2011. Au programme (provisoire) : la remise au jour de la fontaine de St-Onneau au Gannaeg, des randonnées et ballades de découvertes « du Gannaeg au bourg », un cycle de causeries sur le Cap-Sizun au Moyen Âge, des activités spéciales « 900 ans » lors des journées du patrimoine, soirée contes, jeux de piste, son et lumière, projection d'un film sur le patrimoine, circuit au départ du musée maritime du Cap-Sizun, etc. Le programme complet des animations fera l'objet d'un dépliant et sera annoncé dans le prochain numéro d'Ar Gannaeg.

interview

Denis Hantz, commissaire aux animations des 900 ans du bourg, répond aux questions d'Ar Gannaeg



Ar Gannaeg (AG) : Pourquoi fêter les 900 ans du bourg ? Que représente cette fête ?

Denis Hantz (DH) : Des textes anciens relatent la disparition du bourg originel d'Esquibien en 1111 au profit du bourg actuel. Nous avons saisi cette occasion qui marque les 900 ans de la création du bourg pour mieux faire connaître Esquibien tant à ses habitants qu'à ses visiteurs. De nombreuses associations et des particuliers se sont proposés pour apporter leurs idées et organiser des animations.

AG : Quel est votre rôle en tant que commissaire des festivités ?

DH : Ma mission est de faire le lien entre la municipalité et les acteurs de la fête, recueillir les informations des uns et des autres et de les « mettre en musique ». Actuellement, je regroupe les propositions et j'élabore le calendrier ; l'objectif étant que les animations s'étalent tout au long de 2011.

AG : Quelles animations sont prévues ?

DH : Les animations seront multiples et variées, allant de parcours de découverte à des spectacles, en passant par des conférences. Certaines manifestations, à l'intention de tous, se dérouleront pendant l'été. D'autres auront lieu hors saison, à l'occasion des Journées du patrimoine par exemple.

AG : Le programme est-il définitif ?

DH : Pas encore, d'ailleurs toutes les bonnes idées sont encore bienvenues.

AG : Des travaux particuliers sont-ils prévus sur la commune à cette occasion ?

DH : Oui, certains sont déjà entrepris, comme la remise au jour des fontaines situées au Gannaeg et qui étaient enfouies depuis plusieurs années. Ce travail est accompli par le chantier d'insertion de la Communauté de Communes. Il est également envisagé de remettre en état le sentier qui reliait originellement le Gannaeg au bourg, en passant par Lesnoal.

AG : L'une de ces animations marquera-t-elle symboliquement le début, la fin ou le point d'orgue de la fête ?

DH : Nous réfléchissons à une grande animation au cours de l'été, mais je ne peux pas vous en dire plus aujourd'hui. Encore un peu de patience...

AG : D'autres communes/partenaires extérieurs à Esquibien seront-ils associés à cette fête ?

DH : Bien entendu. Comme je le disais, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues et au moins deux associations du Cap-Sizun (le Musée maritime et les Riederien du Cap) se sont déjà joints à nous pour faire de cet anniversaire une réussite.

AG : Y'a-t-il des éléments de communication particuliers prévus pour cette occasion ?

DH : Le programme détaillé sera joint au prochain numéro d'Ar Gannaeg, qui paraîtra début mars. Un logo est actuellement à l'étude et une signalétique particulière signalera l'événement à la Croix Rouge.

Rendez-vous au n° 12 d'Ar Gannaeg pour en savoir plus !

Vie associative

• ADMR

Il y a un an (bulletin N°7, hiver 2009/2010) nous donnions la parole à Marie-Louise Moan, présidente de l'ADMR Sud Cap-Sizun qui regroupe les communes d'Esquibien, Primelin et Sein. Depuis, la situation se dégrade lentement !

A ce jour, l'administrateur judiciaire chargé de sa gestion est dans l'attente de la décision du tribunal d'instance qui devra statuer sur la poursuite de l'activité.

Bien évidemment, nous souhaitons tout faire pour que notre association locale ne soit pas victime de cette situation, à laquelle elle est totalement étrangère.

Pour ma part, j'ai demandé au Président de la Communauté de Communes d'organiser une réunion avec les présidents des six associations du Cap-Sizun, afin de les informer de la disponibilité du CIAS à pallier toute défaillance (probable) de la fédération départementale ; réunion qui a eu lieu le 19 novembre au siège de la Communauté de Communes.

Il est très important que l'activité puisse se poursuivre sans aucune période de carence, car il est inconcevable que les personnes aidées se retrouvent délaissées pendant la période, aussi courte soit-elle, durant laquelle il sera décidé de l'éventuelle fin d'activité de l'ADMR sous sa forme actuelle et de sa reprise sous une autre forme. Certaines personnes sont en effet totalement dépendantes de ce service essentiel.

Marie-Louise Moan et moi-même suivons ce dossier avec une attention toute particulière et ferons tout pour que la continuité du service soit assurée.

Le Maire, **Didier Guillon**

• Demande de subventions

Le conseil municipal examinera les demandes de subventions au mois de mars. Il est rappelé que les subventions sont attribuées sous deux conditions :

- un projet,
- un besoin financier avéré.

Les associations qui souhaitent faire une demande doivent imprimer le formulaire disponible au téléchargement sur le site de la commune www.esquibien.fr, le compléter et le déposer à la mairie accompagné des pièces demandées pour le 28 février.

• Jardiniers des 2 baies : Programme de printemps

- la taille des pommiers : chez Mme Miliner à Custron le 22 janvier, puis chez Mr Rivier, rue Betany à Plogoff, le 5 mars, à partir de 14h30

- la taille au jardin chez Mme Lubart, 16 rue Corneille à Audierne le 5 février puis chez Mme Le Floch à Kerhas bis à Primelin le 19 mars, à partir de 14h30.

• La Raquette esquibiennoise

La D4 se maintient à la cinquième place et la D5 bataille avec Plozévet pour la première place. Je signale que l'entrée est gratuite et que le bar (chauffé) est accueillant.

L'école de tennis de table rassemble une douzaine d'enfants motivés les mercredi après-midi. L'achat d'une nouvelle table grâce à la subvention de la mairie va nous réserver de nouveaux champions.

La section loisir du mercredi soir est bien suivie malgré l'heure (20h30) et se termine toujours par un petit café convivial. Les personnes désirant passer un bon moment sont les bienvenues.

Georges Gloaguen

• Comité d'animation

L'assemblée générale du Comité d'Animation se tiendra le 6 février à partir de 10h30.

• Art et Couture

L'association Art et Couture organise un loto le 30 janvier à la salle polyvalente, à partir de 14h.

• Théâtre du Bout du Monde

L'assemblée générale se tiendra le 22 janvier. Une soirée crêpes est prévue le 26 février à la salle polyvalente, à partir de 16h pour les crêpes à emporter et à partir de 19h pour la soirée.

• Club du Cabestan

Le goûter de Noël a eu lieu le 16 décembre. La galette des rois sera fêtée le 5 janvier au Club. Porte ouverte le 6 mars à la salle polyvalente.

• Football Club du Goyen

Le 18 décembre a eu lieu le Noël de l'école de foot – Entente F.C. Goyen / Penn Ar Bed : animation l'après-midi au stade, avec la participation du car animation de la ligue de Bretagne de Football suivi du goûter à la salle de ping-pong.

• L'association Smith Magenis,

impliquée dans la collecte de fonds pour lutter contre cette terrible maladie génétique a reçu du comité d'animation deux chèques : le premier chèque, de 100 euros, est dû à la générosité des bénévoles du Comité d'Animation. Le second, de 497 euros, provient de l'association des cavaliers Terre et Mer, suite à la vente des pommes de terre plantées au printemps lors de la fête du cheval.

• Concours de belote

le 19 février à partir de 20h30 à la salle polyvalente.

Événements de l'automne



• **Samedi 2 octobre** : les spectateurs du théâtre Madec ont profité de l'humour décalé d'Olivier Cariou et Patrick Le Bihan, membres de la troupe de l'Entonnoir, lors de la présentation de « **Cahin Caha** », pièce de Serge Valetti .

• **Dimanche 3 octobre** : les élus et les associations ont offert un **pot de l'amitié** pour remercier tous les bénévoles.

• **Samedi 9 octobre** : après une **formation aux premiers secours** organisée par la municipalité, les dix premiers lauréats ont reçu leur diplôme. D'autres sessions de formations devraient être prochainement proposées.

• **Dimanche 10 octobre** : Première **régate** du Championnat D3 de planches à voile et de catamarans organisée par le Centre nautique du Cap Sizun. 51 participants se sont disputés les meilleurs vents tout au long de l'après-midi.

• Ce même dimanche, 104 convives se sont retrouvés, mais cette fois-ci bien au chaud, à l'occasion du **repas des aînés**.

• **Dimanche 17 octobre** : 42 personnes ont eu le plaisir de se remémorer leurs souvenirs à l'occasion de la **fêtes des classes 54, 55 et 56**.

• **Vendredi 15 octobre** : une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente lors d'une soirée de remise à niveau du code de la route sous le thème « **roulons responsable** ».

• **Dimanche 24 octobre** : la seconde édition de la **fête de la soupe**, organisée par les membres de l'association Culture et Patrimoine, a permis aux visiteurs de

déguster une vingtaine de soupes. Ce sympathique retour aux traditions a une nouvelle fois rencontré un grand succès.

• **Du 25 au 28 octobre** : dans le cadre du **Spok Festival**, l'école de cirque Naphtaline a organisé un stage d'initiation au théâtre Georges Madec. Les jeunes participants ont été enthousiasmés par cette expérience.



• **Jeudi 11 novembre** : les associations patriotiques ainsi que les élus d'Esquibien et d'Audierne se sont réunis pour célébrer l'**Armistice du 11 novembre**. A cette occasion, ils ont rendu hommage et ont décoré Alain Cloarec, ancien combattant, de la Médaille du Mérite.

• **Dimanche 14 novembre** : Le **Comité d'Animation** a invité 86 bénévoles à l'Hôtel de la Plage pour un repas afin de les remercier de leur aide et de leur disponibilité.



• **Dimanche 21 novembre** : le duo **Goyat et Pencalet** a de nouveau fait salle comble lors de leur représentation au théâtre Georges Madec pour leur

spectacle « *Han, et comment alors ?* » .

• **Samedi 4 décembre** : les animations orchestrées par les bénévoles du Comité d'animation, de la commune et du Théâtre du Bout du Monde (pièce « Le Macchabée » et minisketchs) ont permis de collecter 1106 euros au profit du **Téléthon**.

• **Samedi 18 décembre « La Reine des couleurs »** D'après le conte initiatique de Jutta Bauer. Dans un palais tout blanc, la reine découvre la couleur... Théâtre d'ombres, de couleurs et de musique interprété par la compagnie théâtrale Les Voisins. Prix du meilleur spectacle jeune public au Festival Mondial de Prague, en 2002. Proposé par Sons Et Spectacles d'Esquibien.

Théâtre Georges Madec

• 30 janvier – « Gaffe au loup »

Une rencontre atypique entre un jongleur et une conteuse. Chez lui, on le prend pour un loup parce qu'il ne parle pas. Chez elle, on veut la marier de force pour la faire taire. Une seule solution : la fuite. Au croisement des chemins : la rencontre. D'abord la peur, la méfiance et puis on apprend à se connaître, se comprendre...

Interprété par la Cie La Rigole et proposé par Sons Et Spectacles d'Esquibien. Séance à 17h00. Plein tarif : 12€, tarif réduit : 8€.



• 21 et 22 février « Poil de Carotte »

Pour les 100 ans de la mort de Jules Renard : comment un enfant roux, mal dans sa peau, mal aimé des siens, lutte comme il peut contre les humiliations...

Proposé par Sons Et Spectacles d'Esquibien. Séances scolaires le 21 février à 10h et 15h et le 22 février à 15h. Séance tout public le 22 février à 20h30. Plein tarif : 14€, tarif réduit : 8€.

• 19 mars – « Moi et Shakespeare »

Pourquoi Willam Kemps, le plus célèbre clown de l'époque Elisabéthaine, au sommet de sa gloire, décide-t-il de quitter la troupe de Shakespeare et de danser en solitaire sur les routes ? A son tour, Nigel Hollidge, comédien professionnel résident à St-Tugen, fera son show, fait d'apostrophes au public, d'anecdotes, de chansons et de quelques pas de gigues... À 20h30. Plein tarif : 14€, tarif réduit : 8€.



Willam Kemps dansant dans la rue. (Gravure du XVII^e siècle).

Travaux

Parking de Sainte Evette

Les travaux de réhabilitation du parking de Sainte-Evette vont bon train. Ceux-ci ont pu débuter après une réunion qui s'est tenue en mairie au cours de l'été afin de faire découvrir le projet aux riverains. Les promeneurs bénéficieront désormais d'une promenade sur le front de mer, dans le prolongement de l'estacade du centre nautique ; promenade qui bénéficiera d'un cheminement lumineux.

Le parking aura le même nombre de places qu'auparavant. Elles seront réalisées en pavés perméables, destinés à récupérer les hydrocarbures et ainsi éviter qu'ils se déversent dans la mer.

Des plantations seront disposées de façon à préserver des cônes de vue sur la mer. Une nouvelle réunion est prévue avec les riverains avant de finaliser les plantations. Enfin, l'espace réservé en limite du boulevard Yves-Normant est destiné à recevoir ultérieurement la future véloroute du Cap-Sizun.

Eclairage de la chapelle de Sainte-Evette

Depuis quelques mois, la chapelle de Sainte-Evette bénéficie d'un éclairage la mettant en valeur. Celui-ci est dû à une subvention municipale et une participation financière de l'association des amis de la Chapelle de Sainte-Evette. Cet éclairage est à leds, donc à consommation électrique réduite, comme il se doit.



Le Président, **René Calvez**



Décorations de Noël

Cette année, les décorations de Noël ont été un peu plus conséquentes : de nouvelles guirlandes ont été mises en place sur la mairie et rue Surcouf.

Un budget triennuel spécifique a été prévu. D'autres illuminations viendront en complément en 2011 et 2012 notamment dans le secteur de Pors-Péré.

A terme, les décorations seront toutes renouvelées et seront exclusivement composées de leds, pour limiter la consommation électrique à une période de l'année où celle-ci doit être maîtrisée.

En attendant, José Nicolas a remis ses rennes à paître sur le rond-point de la Croix-Rouge, devant la mairie et autour de la chapelle de Sainte-Evette. Cette année, ils bénéficient même de l'abri de carioles chargées de paille.

Bon à savoir



• Taxe de séjour

Lors de sa séance du 18 octobre, le conseil municipal a instauré la taxe de séjour. Il s'agit d'une demande de l'AOCOD dans l'objectif d'harmoniser cette taxe au niveau de l'Ouest Cornouaille, Esquibien étant une des rares communes à ne pas l'avoir instaurée. En effet celle-ci existe dans la plupart des communes, souvent depuis plusieurs années. Les conditions seront les suivantes :

- Etablissements concernés : tout hébergement marchand.
- Personnes concernées : les + de 12 ans.
- Perception : du 1^{er} juin au 30 septembre.

Tarifs :

- campings et assimilés : 0.20€ par jour et par personne.
 - Hôtels et assimilés : 0.40€ par jour et par personne.
- Chaque hébergeur devra retirer un formulaire à l'accueil de la mairie et le déposer au mois d'octobre à la perception, accompagné du règlement global de la somme collectée au cours de l'été.



• Déclaration des puits

Le contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, exercé par l'Agence régionale de santé, met régulièrement en évidence la contamination de l'eau d'un réseau public par celle d'une ressource privée (puits, forage, eaux de pluie) ; les dispositifs de protection des réseaux n'étant pas mis en place ou étant inadaptés. Outre les risques sanitaires auxquels peuvent être exposés les consommateurs lors de tels incidents la recherche de l'origine de la contamination peut mobiliser les agents de l'ARS, des exploitants et des collectivités plusieurs journées, et à un coût analytique non négligeable. C'est pourquoi, la préfecture nous

demande de rappeler que la loi sur l'eau du 30/12/06 prévoit que tout prélèvement d'eau (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit faire l'objet d'une déclaration en mairie.

Les ouvrages existants au 31 décembre 2008 devaient être déclarés avant le 31 décembre 2009. Or, il apparaît que de nombreux puits ne sont pas déclarés. Pour se mettre en règle, il suffit de venir faire une déclaration en mairie.

• Éclairage public

Depuis quelques semaines l'éclairage sur le boulevard Yves-Normant

est en panne. Nous sommes dans l'attente de la décision du syndicat d'électrification : si notre demande d'enfouissement de cette partie du littoral est acceptée, le câble actuel ne sera pas remplacé d'ici les travaux, pour éviter une grosse dépense pour quelques mois d'éclairage seulement. Si ceux-ci devaient être reportés, nous ferons changer le câble durant l'hiver. Merci de bien vouloir nous excuser pour le désagrément causé par cette panne.

• Collecte de sang à Esquibien

L'Etablissement français du sang (EFS-Bretagne) doit recueillir chaque jour sept cents dons du sang pour faire face à l'augmentation forte et continue des besoins en produits dérivés du sang. La collecte de sang a eu lieu le 23 décembre à la salle polyvalente. Elle a connu une affluence record. Notamment, de nombreux jeunes venus pour la première fois se sont retrouvés pour cet acte de solidarité. Un grand merci à tous ceux qui ont bien voulu donner un peu de leur temps pour ce geste particulièrement important en période de fin d'année.

Henri Roé



• Boîtes aux lettres

Pour information, le service de distribution du courrier entre dans une nouvelle phase : prochainement les plus de moins de 20 g pourront être acheminés par d'autres entreprises que La Poste. A l'avenir, le marché de distribution du courrier sera sans doute morcelé. Pour continuer à recevoir votre courrier régulièrement, il est fortement conseillé de s'équiper (pour ceux qui ne l'aurait pas encore fait) d'une boîte aux lettres normalisée. Celle-ci doit être disposée en limite de voie publique.

• Cloches à verre

Depuis quelques jours, les nouvelles colonnes à verre sont en place. Elles complètent les colonnes à papier récemment mises en service. Merci à tous de continuer à trier et à faire un geste pour limiter l'augmentation du traitement des ordures ménagères. Le Cap-Sizun fait partie des bons élèves, ce qui nous permet d'éviter chaque année plusieurs tonnes de déchets. Pour faire plus encore, des autocollants « Stop Pub » sont à votre disposition en mairie. N'hésitez pas à venir en chercher et incitez vos amis et voisins à en faire de même.

L'adjoint à l'environnement **René Calvez**

• Visite de villages

La prochaine visite de villages aura lieu le 30 janvier. Elle concernera les rues Duguay Trouin, des Mimosas, Parou de Kermaviou, Kermaviou, Kerandraon, Kerboul.



La rue Duguay-Trouin sous illuminations de Noël.